

Compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2021

Un conseil municipal s'est tenu le 25 mai 2021 dans la salle polyvalente de la commune.

- **Délibération pour l'augmentation des tarifs de l'eau (acceptée à l'unanimité)**

Le conseil a décidé d'augmenter les tarifs de l'eau produite et distribuée par la commune.

Tarifs (TTC) :

	Tarifs actuels (en place depuis 2018)	Tarifs appliqués sur facture été 2022
Abonnement compteur	25 €	30 €
Abonnement Assainissement	25,3 €	30 €
Mètre cube eau	1,21 €	1,30 €
Taxe assainissement au mètre cube	0,71 €	0,8 €

Explications :

De nouvelles dépenses de fonctionnement sont prévues pour des opérations qui n'étaient pas faites jusqu'à présent (nettoyage des bassins annuel ou bis-annuel, contrat de maintenance sur certains équipements, travaux de plomberie sur les réseaux,...).

Des dépenses d'investissement sont également prévues dans les années qui viennent (nouveau forage en cours, station d'épuration des Montades).

NB : la commune a un système de production et de distribution d'eau potable particulièrement lourd pour une petite commune à cause de sa configuration géographique (des kilomètres de réseau, 2 sites de forage et 6 bassins). Le faible nombre des consommateurs ne suffit pas à équilibrer le budget de l'eau qui est indépendant du budget général et qui devrait s'alimenter avec les revenus des consommations annuelles.

Des explications plus détaillées accompagneront les factures d'eau distribuées cet été.

- **Délibération pour l'extension du projet photovoltaïque des terres rouges (acceptée à l'unanimité)**

La société VALECO, à l'origine du projet de parc photovoltaïque des terres rouges, a demandé de nouvelles zones (terrains communaux) à étudier. Zones de part et d'autre de la route entre Bédarieux et La Braunhe juste en descendant après la pension canine.

Les conditions sont les mêmes que celles du premier projet.

Il a été précisé que cette extension ne doit en aucun cas causer de nuisances visuelles au hameau de La Braunhe.

- **Délibération convention « Énergies citoyennes » (acceptée à l'unanimité)**

Cette convention doit juste permettre au Parc Haut Languedoc de mener en lien avec Enédis des études pour trouver des toitures qui seraient susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques (hangars agricoles, ...).

Cette opération est menée avec l'association « Énergies citoyennes » qui développe les énergies renouvelables.

Cette convention ne coûte rien à la commune.

- **Chemin de l'antenne de Pézènes**

Le chemin qui monte à l'antenne traverse des propriétés privées sans convention de passage. Des portions ne figurent pas sur les plans cadastraux.

La municipalité va étudier une solution pour clarifier le statut de ce chemin qui est emprunté par beaucoup de monde, notamment pour l'entretien de l'antenne.

- **Composteurs collectifs**

Des composteurs collectifs devraient être mis en place à Pézènes, dans un coin du jeu de boules.

Ce dispositif vise à réduire le volume des poubelles d'ordures ménagères.
La mise en place se fera avec le service environnement de Grand Orb qui nous informera sur les mesures de mise en service et de fonctionnement.

Questions et informations diverses :

Point sur l'eau :

La dernière phase (essais de pompage) du forage de secours a été réalisée avec succès. Nous attendons les résultats des prélèvements mais tout semble bon (qualité d'eau, volume, ...) pour continuer le projet.

Il restera à mettre en place le système d'exploitation (pompe et local technique).

Abonnements Orange :

La mairie a revu tous ses abonnements Orange, profitant de la 4G maintenant présente sur Pézènes et de son adhésion au groupement de commandes avec Grand Orb.

Des économies seront ainsi réalisées.

PLUI :

Le chantier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancé. Les premiers questionnaires d'ordre général ont été remplis. La population sera informée régulièrement lors des différentes étapes de cette procédure.

Débroussaillage des chemins :

La phase de débroussaillage des chemins de la commune par l'entreprise Tally va débuter comme tous les ans.

Démontage de la ligne de l'ancien forage du Brugas :

La commune a demandé le démontage de l'ancienne ligne électrique qui alimentait le forage du Brugas à Pézènes. Les travaux devraient être faits par Enédis et l'entreprise Travesset.

Remplacement de la secrétaire de mairie :

Pour des raisons personnelles, Mélissa Pérazzi nous quittera fin juin. Laurence Lamarque sera embauchée à partir du 1 juin en doublure.

Elle bénéficie d'un contrat PEC (emploi aidé) financé à 80 % par l'État.

Opération « je nettoie mon devant de porte » :

La commune va lancer une opération citoyenne afin que chacun nettoie les contours ou le devant de sa maison (balayage, désherbage).

Cette démarche repose bien évidemment sur le volontariat.

De plus, en période printanière, les employés municipaux n'ont pas le temps de nettoyer dans le détail les rues du village et des hameaux. Ils feront les bords de routes et de chemins.